

Revue européenne et internationale de droit fiscal

European and International Journal of Tax Law

20 17

1

ÉDITORIAL

DOSSIER

RESCRIT – RULING – TRANSPARENCE

Présentation du dossier – *Thierry Lambert*

Première partie – Quelques éléments de réflexion

Quelques remarques autour de la différenciation des rescrits et des rulings – *Xavier Cabannes*

Les recours contre le rescrit – Réflexion sur les typologies de rescrit – *Olivier Debat*

Pour un développement du rescrit – *Jean-Claude Drie*

Le rescrit, une garantie ? – *Frédéric Dal Vecchio*

Deuxième partie – Examen des pratiques nationales

Tax Rulings in the UK and the United States – *Stephen Dale, Shawn Peck & Daniel Shamir*

Les décisions anticipées fiscales en Belgique – *Philippe Malherbe*

Swiss implementation of the spontaneous exchange of information on tax rulings – *Susanne Schreiber & Natassia Burkhalter*

Troisième partie – À l'épreuve de l'Union européenne

Les rulings fiscaux au crible du droit des aides d'État : une jurisprudence en construction – *Fabrice Pezet*

L'échange de rulings dans les pays de l'Union européenne : un changement de paradigme – *Thierry Lambert*

CHRONIQUES

Taxe sur la valeur ajoutée

Sous la responsabilité de Laurence Vapaille

Dispute Resolution and Dispute Prevention – *Jean-Claude Bouchard*

La TVA pour surmonter la crise de la territorialité fiscale – *Marc Wolf*

De nouveaux éléments pour la définition des opérations complexes ? – *Laurence Vapaille*

Actualité bibliographique

Compte-rendu – *Philippe Luppi*

VARIA

La marche contrariée des sanctions fiscales vers le principe *non bis in idem* – *Jules Lepoutre*



bruylant



Revue européenne et internationale de droit fiscal

European and International Journal of Tax Law

Abréviation recommandée : *R.E.I.D.F.*

Rédacteur en chef / Editor-in-chief

Thierry LAMBERT, *Professeur à Aix Marseille Université, Membre du Centre d'études fiscales et financières (CEFF), Président de l'institut international des sciences fiscales (France)*

Secrétaires de rédaction / Editorial secretary

Christophe de La MARDIERE, *Professeur du Conservatoire national des arts et métiers, Chaire fiscalité des entreprises (France)*

Laurence VAPAILLE, *Maître de conférences à l'Université d'Evry-Val d'Essonne, Membre du Centre Léon Duguit pour l'étude des nouvelles transformations du droit, Secrétaire générale de l'Institut international des sciences fiscales (France)*

Comité de rédaction / Editorial Board

Jean-Luc ALBERT, *Professeur à Aix Marseille Université, Membre du Centre d'études fiscales et financières (CEFF) (France)*

Mirko HAYAT, *Professeur affilié HEC, Directeur du Centre de recherche sur le droit des affaires, Chambre de commerce et d'industrie de la région Paris Île-de-France (France)*

Didier LECOMTE, *Ancien bâtonnier du Val d'Oise, Avocat, Cabinet d'avocats Didier Lecomte, Maître de conférences associé - HDR à l'Université de Cergy-Pontoise (France)*

Michael PREISSER, *Avocat à la Cour, Professeur à l'Université de Lüneburg (Allemagne)*

José Alberto SANZ DÍAZ-PALACIOS, *Maître de conférences à l'Université de Castilla-La Mancha, Centro internacional de estudios fiscales (Espagne)*

Yolande SERANDOUR, *Professeur à l'Université de Rennes 1, Directrice du Master 2 - Droit fiscal des affaires, Centre de droit des affaires, du patrimoine et de la responsabilité (France)*

Karim SID AHMED, *Maître de conférences à l'Université de Cergy-Pontoise, Membre du Laboratoire d'études juridiques et politiques (LEJEP) (France)*

Lukasz STANKIEWICZ, *Maître de conférences à l'Université Jean Moulin-Lyon 3, Membre du Centre d'études et de recherches en finances publiques et fiscalité (CERFF) (France)*

Conseil scientifique / Scientific Council

- Ludovic AYRAULT, *Professeur à l'École de droit de la Sorbonne-Paris I, Responsable du Master 2 - Recherche Droit fiscal (France)*

- Benoît DELAUNAY, *Professeur à l'Université Panthéon-Assas-Paris II, Directeur du Master 2 - Fiscalité internationale (France)*

- Albert Léonard DIKOUME, *Directeur financier d'entreprise (SONARA), Chargé de cours à l'Université de Douala (Cameroun)*

- Philippe DURAND, *Avocat associé, Landwell & associés, Président du groupement français de l'IFA (France)*

- Maurin Almeida FALCAO, *Professeur à l'Université catholique de Brasília (Brésil)*

- Gloria Alarcon GARCIA, *Professeur à l'Université de Murcia, Directeur Instituto universitario de Estudios y Financieros (Espagne)*

- Alain GOEBEL, *Avocat à la Cour, Arendt & Medernach, Chargé de cours à l'Université de Luxembourg (Luxembourg)*

- Jane Lin HAN, *Editor, Journal of international taxation in China (Chine)*

- Marie-Pierre HÔO, *Avocat, cabinet TAJ (France)*

- Jean-Pierre LIEB, *Inspecteur général des finances, Avocat partner, cabinet Ernest Young (France)*

- Thierry OBRIST, *Avocat, Étude Walder Wyss SA à Zurich, Professeur à l'Université de Neuchâtel (Suisse)*

- Claudio SACCHETTO, *Avocat, Studio legal Sacchetto et ass ti, Professeur à l'Université de Turin (Italie)*

- Edoardo TRAVERSA, *Avocat au barreau de Bruxelles, Professeur à la Faculté de droit et de criminologie de l'Université catholique de Louvain (Belgique)*

- François VINCENT, *Avocat associé, Cabinet Fidal international - Barreau du Québec (Canada)*

- Bachir YELLES, *Doyen de la Faculté de droit d'Oran (Algérie)*

Conditions d'abonnement pour 2017 / Terms of subscription for 2017

Prix d'abonnement / Subscription rate : 195 € • Prix du numéro simple / Price per issue : 60 €

Éditeur responsable / Responsible Editor

Marc-Olivier Lifrange, C.E.O. • Groupe Larcier s.a. – Espace Jacqmotte – Rue Haute, 139 - Loft 6 - 1000 Bruxelles

Commandes / Orders

Larcier Distribution Services s.p.r.l.

Espace Jacqmotte

Rue Haute, 139 - Loft 6 - 1000 Bruxelles

Tél. : 0800/39 067 (+32 2 548 07 13) – Fax : 0800/39 068 (+32 2 548 07 14) – abo@larciergroup.com – www.larciergroup.com

Pour réagir ou soumettre un article / In order to respond or submit an article : riedf@larciergroup.com

© Groupe Larcier s.a., 2017

Tous droits réservés pour tous pays.

Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent ouvrage, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.

Imprimé en Belgique

ISSN : 2295-9416

- 3 **Éditorial** – Thierry LAMBERT

DOSSIER

Rescrit — Ruling — Transparence

- 7 Présentation du dossier – Thierry LAMBERT

■ Première partie – Quelques éléments de réflexion

- 9 Quelques remarques autour de la différenciation des rescrits et des rulings – Xavier CABANNES
15 Les recours contre le rescrit – Réflexion sur les typologies de rescrit – Olivier DEBAT
25 Pour un développement du rescrit – Jean-Claude DRIE
32 Le rescrit, une garantie ? – Frédéric DAL VECCHIO

■ Deuxième partie – Examen des pratiques nationales

- 41 Tax Rulings in the UK and the United States – Stephen DALE, Shawn PECK & Daniel SHAMIR
50 Les décisions anticipées fiscales en Belgique – Philippe MALHERBE
58 Swiss implementation of the spontaneous exchange of information on tax rulings – Susanne SCHREIBER & Natassia BURKHALTER

■ Troisième partie – À l'épreuve de l'Union européenne

- 69 Les rulings fiscaux au crible du droit des aides d'État : une jurisprudence en construction – Fabrice PEZET
76 L'échange de rulings dans les pays de l'Union européenne : un changement de paradigme – Thierry LAMBERT

CHRONIQUES

■ Taxe sur la valeur ajoutée Sous la responsabilité de Laurence VAPAILLE

- 89 Dispute Resolution and Dispute Prevention – Jean-Claude BOUCHARD
94 La TVA pour surmonter la crise de la territorialité fiscale – Marc WOLF
102 De nouveaux éléments pour la définition des opérations complexes ? – Laurence VAPAILLE

■ Actualité bibliographique

- 105 Compte-rendu – Philippe LUPPI

VARIA

- 109 La marche contrariée des sanctions fiscales vers le principe *non bis in idem* – Jules LEPOUTRE